

HOURIA AIT SIDHOUM^[*]

Approche monographique de la commune d'Akbou

INTRODUCTION

Dans un contexte de crise économique, l'implantation et le développement d'activités économiques sont, aujourd'hui, vécue comme un moment crucial de la vie des territoires. La wilaya de Bejaia offre un cas particulier de cette dynamique économique qui se manifeste par le nombre d'entreprises créées dans divers secteurs.

L'objet de cette contribution consiste à présenter une modeste étude de cas de la daïra d'Akbou. Second centre urbain de la wilaya avec une population de 83.561 habitants, celle-ci enregistre un développement économique sans précédent.

Ce travail est une étape préliminaire pour un travail plus large sur le développement de la PME et le développement territorial. Les études économiques et socioculturelles des dynamiques locales restent très rares. Les analyses économiques globales et macro-économiques constituent les axes privilégiés du débat sur la croissance économique en Algérie.

Ce travail est présenté pour amorcer la réflexion et susciter l'intérêt à défricher ce champ de la connaissance des territoires et de leur dynamique économique. Nous allons en premier lieu rappeler les caractéristiques historiques et le cadre physique du territoire; dans un second temps, nous décrivons les conditions socioéconomiques et, enfin, l'évolution de l'espace urbain.

I - PRÉSENTATION DE LA COMMUNE D'AKBOU

1.1 - Eléments historiques

Akbou est chef-lieu de commune de plein exercice depuis sa création en 1872 sur 3255 ha répartis en 42 concessions. Comme leur nom le suggère les communes de plein exercice avaient les mêmes prérogatives et fonctionnaient selon les mêmes modalités que leur modèles métropolitains. L'érection en commune nécessitait toujours l'existence d'une communauté de colons-citoyens français. Les terres du périmètre d'Akbou ont été prélevées sur le séquestre des tribus des Ait Abbès et des Illoulen. Toutes les concessions ont été distribuées lors de la création du centre. Mais du fait du dynamisme économique traditionnel de ces tribus (et surtout celui des Ait Abbès), celles-ci n'ont pas tardé à racheter leurs terres du périmètre d'Akbou mais aussi de

déborder sur le terroir de Bordj Bou Arredj. Aussi, en 1901, il ne serait resté que 09 concessionnaires en possession de leurs parcelles.

La population totale comptait alors 988 habitants dont 306 Français d'origine européenne, 36 étrangers et 646 indigènes qui cultivaient 1212 ha de la superficie disponible du centre. En 1936, la population d'Akbou comprenait 3498 dont 389 Français d'origine européenne, 2973 Kabyles de statut indigène et 75 Kabyles de citoyenneté française (les centres de colonisation officielle de Grande-Kabylie, notices détaillées présentées par régions naturelles).

Tableau n°1 : Situation de la Commune d'Akbou en 1936

| Commune | Nb d'habitants | Densité hab/km ² | Nombre de classes | Nombre d'émigrés en France | Montant des sommes totales transférées et par personne | Superficie (hectares) |
|--------------------|----------------|-----------------------------|-------------------|----------------------------|--|-----------------------|
| Akbou et chef-lieu | 75.134 | 32 h/km ² | 20 à 25 | 2000 | 10MF 5000F/p | 3255 |

Source : A. Mahe, *Histoire de la Grande Kabylie XIX-XX siècles*. Ed. Bouchène, 2001.

Sur le plan géographique, la commune d'Akbou se situe dans la vallée de la Soummam sur les flans de la chaîne de montagne du Djurdjura à une altitude de 280 m (la ville d'Akbou). Second pôle économique et urbain de la wilaya de Bejaia, elle est située à 70 km du chef lieu de la wilaya et à près de 200 km à l'est de la capitale.

Après le découpage administratif de 1984, la commune est délimitée comme suit: au nord la commune de Chellata, au sud-ouest de la Soummam, à l'ouest les communes d'Ighram et de Tazmalt et à l'est la commune d'Ouzallaguen .

La commune s'étend actuellement sur une superficie de 52,18 km². Elle comprend deux zones distinctes : le périmètre urbain formé du plateau d'Akbou, de Tifrit périmètre d'Arafou, de Riquet, Azib et la plaine d'Azaghar formant le reste de la commune.

La région est traversée par la route nationale n°26, axe principal qui traverse toute la wilaya de Bejaia à travers la vallée de la Soummam qui, elle-même, relie le nord et l'est de l'Algérie. La route nationale n°26 A passe par le col de Chellata pour joindre la wilaya de Tizi-Ouzou. La commune est pourvue d'autres axes routiers assurant des liaisons avec d'autres communes.

La population se caractérise par la forte densité au km² ainsi que sa très forte agglomération. Cette situation nous révèle la forte attractivité de la commune, due à l'importance, à la diversification des activités commerciales et à la disponibilité des services publics (elle a toujours été un pôle commercial de la région).

1.2 - Le site naturel

La commune est située au sud-ouest de la wilaya avec une superficie de 5218 ha et d'une altitude allant de 200 m (au niveau de R n°26) à 500 m (au niveau de Tifrit). L'agglomération s'étend sur 15 km du nord-est au sud-ouest de longitudes 345-359 et sur 1,5 à 6,5 km du nord-ouest de la zone. Le relief d'Akbou est formé :

- d'une zone de montagne : elle constitue la partie nord-ouest de la zone matérialisée par le contrefort du mont du Djurdjura ; ce paysage montagneux s'incline vers la vallée en passant de 600 m d'altitude (Ighil oubraki) à 400 m (Tifrit) puis 280 m (Akbou) et 220 m à la route nationale et enfin 180 m à l'oued Soummam.

- et d'une zone de plaine : il s'agit d'une partie de la vallée de la Soummam (rive gauche) avec une altitude moyenne de 2 m. Cette dernière est pourvue d'un cours d'eau important (Oued Soummam) qui a été toujours un élément déterminant dans l'occupation humaine de l'espace.

II - LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES

2.1 - Le secteur agricole

Les potentialités agricoles de la commune se mesurent par la qualité de ses terres. Les agronomes classent les terres selon la pente et la disponibilité hydrique. Au niveau d'Akbou, 4 classes de terre sont identifiables en plus des terres non classées.

La classe I : elle regroupe les terres à potentialités très élevées. Une partie de ces terres sont situées entre Tanouda et le chemin de wilaya n°141 ; l'autre partie s'étend entre la rive de l'oued Soummam et le piton. Elles sont caractérisées par les possibilités de mécanisation du travail agricole et l'abondance de l'eau.

La classe II : elle est formée de terres agricoles dites bonnes. Elles sont de profondeur moyenne et ne présentent pas de contrainte pour la mécanisation. Ces terres sont localisées au niveau de Guendouza, Taharacht et Arafou.

La classe III : elle englobe les terres irriguées. Elles représentent des contraintes moyennes de pentes et de pluviométrie variable. Cette classe est la plus importante ; ces terres sont situées sur la rive droite de l'oued Illoula et la zone urbaine d'Akbou.

La classe IV : elle regroupe les terres à potentialités agricoles faibles ou nulles. Les terres non irriguées représentent une forte contrainte de pente et de pluviométrie. Ces dernières sont localisées au niveau des hauteurs, au nord de l'oued Tifrit et à la périphérie de la commune de Chellata.

Les zones non classées : représentent les zones urbanisées, les lits d'oueds et le piton d'Akbou.

| Classification des terres | Superficie en Ha | Superficie en % du total | Superficie de la SAU en % |
|---------------------------|------------------|--------------------------|---------------------------|
| Classe I | 256 | 4.6 | 6.70 |
| Classe II | 900 | 17.25 | 23.55 |
| Classe III | 23.5 | 44.37 | 60.60 |
| Classe VI | 350 | 6.70 | 9.15 |
| Total SAU | 3821 | 73.22 | 100% |
| Terres urbanisées | 1162.5 | 22.28 | |
| Lits d'oueds | 234.5 | 4.5 | |
| Total | 5218 | 100% | |

Source : PDAU d'Akbou

L'occupation du sol par type d'affectation dans la commune dont la surface est de 5218 ha est la suivante :

La SAU représente 73% (SAU/ST = 0.73) du total communal, le reste des terres est sous forme de pacages, parcours et terres improductives non affectées à l'agriculture.

a - Les terres agricoles

Les terres productives dont 340 ha irrigués sont occupées par des oliviers, des figuiers et des arbres fruitiers. L'olivette la plus étendue est généralement cultivée en extensif dépassant rarement 50 arbres/ha (âgés et mal entretenus)

b - Les terres labourables

Ces terres sont situées dans la plaine de la Soummam et sur le versant de la montagne. La céréaliculture occupe 845 ha, les cultures fourragères 687 ha, les légumes secs 7.5 ha et les cultures maraîchères 377 ha.

c - Les pacages et les terrains **improductifs** représentent environ 497 ha de la superficie totale.

2.2 - L'espace industriel

Les activités industrielles localisées sur le territoire de la commune d'Akbou sont, en majorité, situées dans la zone industrielle à Taharachte sur l'axe de la route nationale n°26 en direction de Bejaia.

La direction de l'industrie et des mines (DMI) et même l'agence foncière locale (qui est l'organisme gestionnaire) lui attribue la dénomination de zone industrielle alors que ce n'est pas le cas, car cette zone n'a pas été créée en vertu d'un arrêté ministériel mais plutôt par une délibération communale. En l'absence d'une réglementation claire sur laquelle nous pouvons nous appuyer pour qualifier cette zone, nous allons retenir la qualification « industrielle » conformément à l'appellation des institutions concernées.

La zone est identifiée par l'acte administratif n°269 du 17/10/1993 publié le 26/10/1993, volume : 04 n°22. La superficie totale de la zone est de 38.075 ha répartie en 44 lots tous attribués. Le nombre total d'unités de production opérationnelles est de 20, le reste est en construction. La demande importante au niveau de la commune sur les terrains à usage

industriel a poussé l'organisme gestionnaire (l'agence foncière locale) à procéder à son extension sur une surface de 48 ha. L'agence a dégagé 45 lots dont 38 sont en instance d'attribution. Selon les gestionnaires, le nombre d'emplois projetés dans l'ensemble de la zone industrielle est de 4500.

Notre enquête sur les activités de production dans la région a montré l'importance et la diversité des activités créées depuis 1988. Cette période correspond aux différentes réformes (les réformes fiscales, les réformes bancaires et la libéralisation du commerce international) décidées par le gouvernement dans le cadre de la relance de l'économie nationale. Le gouvernement a élargi le cadre institutionnel qui avantage les activités des PME (décret législatif n°93/12 du 5 octobre 1993).

Les statistiques (voir tableau n°10) que nous avons établies pour la région, nous montrent une concentration importante de petites et moyennes entreprises sur le territoire d'Akbou. Nous allons essayer d'analyser le tableau déjà cité en essayant de dégager les principales conclusions.

Tableau n°10 : Les entreprises localisées à Akbou

| Entreprise | Date de création | Effectif | Activités |
|---|------------------|----------|--|
| Laiterie Djurdjura, Sarl | 1984 | 500 | Les produits laitiers |
| Laiterie SOUMMAM, Sarl | 1993 | 45 | Les produits laitiers |
| Atelier d'Architecture et de tout aménagement | 1994 | 05 | Tout type d'architecture et planification |
| AFRICOLD Ets Bouyoucef belkacem | | | Installation et maintenance des chambres froides |
| Akbou Sérigraphie Art & décoration | | 01 | Tous travaux d'impression, de décoration et d'aménagement interne |
| ALCOVEL Entreprise algérienne des cotonnades et velours | 1998 | 978 | Fabrication et commercialisation des tissus d'aménagement |
| ARCHI DESIGN | 1995 | 05 | Maquette de bâtiment et conseil à l'architecture |
| AUI Akbou univers Informatique | 1997 | 04 | Installation de logiciel et maintenance du matériel informatique |
| BELHOUL Frère, Snc | | | Briques et carreaux en gris |
| BENGHANEM Frère, Snc | | | Articles en plastique |
| BENKHELLAT Frère, Snc | | | Boissons gazeuses à base de fruits |
| BET MOULOUD DJERMOULI | | | Architecture et conseil en ingénierie |
| Biscuiterie SOUMMAM | 1995 | | Gaufrettes fourrées |
| Bureau d'études KMK | | 02 | Architectures |
| CADIS Cpt. Algérien de distribution | | 01 | Commerce d'appareils de chauffage |
| CEFAG Entreprise de compt. études financières adm. & de gestion | 1997 | 04 | Conseils en management d'entreprise |
| Création SAICHE | 1994 | | Vêtement de sports |
| ECOTRAB AKBOU, Spa | | | Bâtiment tous corps d'état |
| Etp ABDELOUAHAB Madjid | 1963 | 10 | Presses pour l'huile d'olives |
| Etp Benseba khodir | 1990 | | Briques et buses |
| Etp ZENTAR Mohamed | 1996 | | Tous travaux d'impression |
| GMF grands magasins frigorifiques | 1997 | 30 | Transport routier Location de camions frigorifiques et services spécialisés |
| HALLIL Smail | | | Plateaux en plastique Matières pour l'aviculture |
| HB ENERGIE, Sarl | 1998 | | Importation et exportation du matériel électronique |
| Hôtel PALACE | 1994 | | |
| IDELEC, Sarl | 1998 | 04 | Commerce |

| | | | |
|--|------|-----|--|
| | | | Importation et exportations des produits électroniques |
| IFRI JEAN, Sarl | 1994 | 08 | Fabrication de jeans |
| ILLOUL&MOUDACHE, Sarl | 1998 | | Lingerie (femmes et hommes) |
| Imprimerie GUELDMAN | 1990 | 05 | Limonades et boissons gazeuses |
| KAELEC KACI électricité | 1998 | 02 | Les travaux d'impressions |
| | | | Importation et exportation de produits électroniques |
| KIT Soft | 1999 | 03 | Commerce de matériels informatiques |
| Limonaderie ITHRI | 1992 | | Les limonades |
| Limonaderie RODEO | 1965 | 10 | Boissons gazeuses |
| AKKOUICHE& Frère, Snc | | | |
| Limonaderie RYF | 1992 | | Limonades et boissons gazeuses |
| MAC- SOUM, Sarl | 1998 | 733 | Chaussures |
| MASSINISSA | | | |
| MCF Ets KHERBOUCHE | | | Chambres froides |
| | | | Armoires frigorifiques |
| MPGI Matériel protection incendie Ets TAALBA | | | Commerce de matériel de lutte d'incendie |
| | | | Matériel informatique |
| MSIA Matériel&service informatique | 1995 | 03 | Maintenance de matériel informatique |
| OLIVIER, Sarl | 1994 | 16 | Tee-shirt |
| | | | Vêtement de sport |
| PRODIMACO | | | Briques |
| production&distribution de matériaux de construction | | | Transport en vrac |
| REZZAGUI&BENKADI, Sarl | 1996 | 12 | Installation de chauffage |
| | | | Maintenance des systèmes de conditionnement |
| RUMI | | | Lait et huile végétale |
| Sablère de la SOUMMAM | 1989 | 60 | Sables et agrégats de construction |
| SAFFY Distribution | 1995 | 07 | Résistance et plaques chauffantes |
| | | | Maintenance de matériel informatique |
| Salon de l'informatique LIBERTE | | | |
| Sérigraphie IMAL | 1993 | 02 | Impression sur le tissu de soie |
| SIME Informatique | | | Matériel informatique |
| SOA Société Oléicole d'Algérie, Spa | 1998 | 20 | Huile d'olives |
| SONARIC société nat. | | | Tissus filtrants |
| | | | Cuisinières |
| | | | Poêles domestiques à mazout |
| SOUMAM GRANI semoulerie | 1996 | 01 | Semoule de blé |
| CHIKOUNE Frères, Sarl | | | |
| TIZIT&SAMAH, Snc | | | Importation et exportation non spécialisées |
| TSI Tout savoir informatique, Snc | | | Agence de publicité, Ingénierie et conseil en informatique |
| VALLEE VIANDE, Sarl | 1998 | 15 | Abattoirs |
| | | | Viandes fraîches |
| VELUX | 1988 | 02 | Filets et fils de laine et de poils |
| | | | Filets et fils de cotons |

Source : construit à partir des données obtenus après enquête.

A partir de ce tableau, on a classé les entreprises par secteurs comme suit :

1- Le secteur de l'agroalimentaire (12 entreprises) :

- 05 entreprises dans la production des boissons gazeuses,
- 03 entreprises dans la production du lait,
- 01 biscuiterie,
- 02 entreprises dans la production de l'huile d'olives,
- 01 entreprise dans la production de la semoule.

2 - Le secteur du bâtiment :

- 04 entreprises de fabrication de matériaux de construction,
- 01 entreprise de bâtiment,

- 05 bureaux d'architecture et d'aménagement intérieur.

3 - Le secteur de l'informatique (vente de matériel, maintenance et formation), conseils de management aux entreprises et travaux d'impression (10 entreprises) :

- 07 bureaux spécialisés en informatique,
- 01 bureau spécialisé en conseil de management aux entreprises,
- 02 entreprises spécialisées en travaux d'impression.

4 - Le secteur de la fabrication et de l'installation du matériel spécialisé (08 entreprises) :

- 03 entreprises spécialisées dans l'installation du matériel frigorifique,
- 03 entreprises spécialisées dans le système de conditionnement et de chauffage,
- 02 entreprises spécialisées dans la fabrication du matériel en plastique.

5 - Le secteur du textile et de la fabrication des chaussures (07 entreprises) :

- 01 entreprise spécialisée dans la fabrication du tissu et la lingerie,
- 05 entreprises spécialisées dans la production de vêtements,
- 01 entreprise spécialisée dans la production de chaussures.

6 - Le secteur de l'importation et de l'exportation (04 entreprises) :

- 03 entreprises d'importation essentiellement des produits électroniques,
- 01 entreprise d'importation du matériel d'aviculture.

7 - Le secteur du tourisme :

- 02 hôtels,
- 03 restaurants.

On a dégagé 07 principaux secteurs présents dans la région. En plus des secteurs traditionnels comme le secteur de l'agroalimentaire, le textile et le bâtiment, de nouvelles activités tertiaires émergent telles que les services liés à l'informatique, les services et conseils de management aux entreprises etc. Le secteur public est très présent ; trois complexes y sont implantés depuis les années 70. Ces entreprises sont ALCOVEL qui fabrique des cotonnades et les velours ; elle emploie 978 travailleurs, MAC Soummam qui fabrique les chaussures ; elle emploie 733 travailleurs et enfin SONARIC fabriquant les cuisinières et les poêles domestiques.

2.3 - La population et l'emploi

La prise en compte de la population par le biais d'une analyse des tendances démographiques, de ses mouvements dans l'espace, de son évolution et de sa répartition à travers le territoire, constitue des données dont il faut absolument tenir compte dans toutes les études

pour mieux orienter le développement d'une collectivité et bien prévenir son devenir.

Lors du premier recensement national en avril 1966, la commune d'Akbou était chef-lieu de daïra rattaché à la wilaya de Sétif. Sa population représentait environ 9% de la wilaya de Sétif et classée en 7ème position après Bordj-Bou Arreridj, El Eulma, Bejaia, M'sila, Sétif et Bougâa. Elle regroupait 09 communes en total.

Tableau n°3 : Répartition de la population de la wilaya de Bejaia par daïra 1966-1977

| Daïra | Recensement de 1966 | | Recensement de 1977 | |
|------------|---------------------|-------|---------------------|-------|
| | Population | En % | population | En % |
| Bejaia | 84 982 | 21.47 | 119 920 | 22.90 |
| Akbou | 130 830 | 33.47 | 170 803 | 32.65 |
| Amizour | 69 446 | 17.77 | 87 349 | 16.68 |
| Sidi- Aich | 57 910 | 14.82 | 76 812 | 14.66 |
| Kherrata | 47681 | 12.20 | 68 670 | 13.11 |
| Total | 390 849 | 100 | 523 554 | 100 |

Source : PUD Akbou 1983

Entre 1966 et 1977 la commune d'Akbou a enregistré un taux d'accroissement annuel moyen de la population de 3.4% qui est un taux supérieur au taux national et au taux de la wilaya.(attractivité de la commune).

Caractérisée par une forte proportion de jeunes, la population d'Akbou a connu une évolution ascendante sous les effets du taux naturel élevé puisqu'elle a considérablement évolué jusqu'à tripler entre le premier recensement de 1966 et le dernier de 1998. Aujourd'hui, elle occupe le deuxième rang en matière de population à l'échelle de la wilaya.

La répartition géographique de la population est fortement inégale : la population se concentre essentiellement dans le chef-lieu de la commune dans une proportion très élevée (74% du total). A l'inverse, celle de la zone éparses n'excède pas 1% de celle-ci. Notons au passage que la population d'Akbou est agglomérée dans son écrasante majorité.

Tableau n°4 : Répartition de la population de la commune

| Agglomération | Recensement de 1966 | | Recensement de 1977 | |
|----------------------------|---------------------|------|---------------------|------|
| | population | En % | population | En % |
| Chef-lieu | 10 052 | 33.6 | 14 976 | 35.9 |
| Agglomérations secondaires | 14 326 | 47.8 | 20 662 | 49.6 |
| Zones éparses | 5 531 | 18.6 | 6 030 | 14.5 |
| Total | 29 909 | 100 | 41 668 | 100 |

Source : idem

On remarque une augmentation de la population dans les agglomérations secondaires et une baisse dans les zones éparses.

Ces statistiques confirment la tendance des populations à s'agglomérer à proximité du centre-ville et des agglomérations secondaires.

La population émigrée à l'étranger était de 2546, environ 6% de la population totale, dont 584 sont du chef-lieu, 1611 des agglomérations secondaires et 351 des zones éparses. Cette population a diminué (elle était de 2000 en 1936) en raison du ralentissement du mouvement migratoire pendant les années 70 à cause de la politique algérienne dans ce domaine.

Après le découpage de 1984, les limites de la commune d'Akbou ont été réduites ainsi que sa population.

Tableau n°5 : Recensement de la population 1987

| Dispersion | Recensement de 1987 | |
|-------------|---------------------|-------|
| | Population | En % |
| Akbou (CL) | 24 611 | 69.50 |
| Riquet | 3016 | 8.51 |
| Tifrit | 2626 | 7.41 |
| Azib | 2202 | 6.21 |
| Azaghar | 1662 | 4.69 |
| Zone éparse | 1294 | 3.64 |
| Total | 35 409 | 100 |

Source : RGPH 1987

L'agglomération chef-lieu regroupe 69% de la population totale qui traduit son attractivité. Le taux d'accroissement de la population pendant la période 77-87 est de 5.03, un taux supérieur à la moyenne de la wilaya et au taux national.

La zone éparse est en réduction, ce qui traduit la tendance continue vers l'agglomération des populations à cause de la concentration de la plupart des équipements publics et services au niveau du chef-lieu.

Tableau n°6 : Répartition de la population par commune et par dispersion au 31/12/2003

| Commune | Agglomération chef-lieu | Agglomération secondaire | Zone éparse | total | Densité Hab/km ² |
|------------|-------------------------|--------------------------|-------------|--------|-----------------------------|
| Akbou | 34 486 | 13 287 | 1 673 | 49 446 | 987 |
| Ighram | 2 076 | 12 117 | 2685 | 16878 | 332 |
| Chellata | 274 | 8 332 | 2 445 | 11 051 | 262 |
| Tamokra | 2 582 | 1982 | 1622 | 6186 | 89 |
| Toatl दौरا | 39 418 | 35 718 | 8 425 | 83561 | 401 |

Source : Annuaire statistique 2003 de la wilaya de Bejaia.

La commune d'Akbou est très peuplée. La densité au chef-lieu atteint 987 h/km². Cette dernière s'explique essentiellement par :

- Le ralentissement du mouvement migratoire qu'a connu la commune durant la période précédente.
- Le retour de la croissance par le dynamisme des secteurs

économiques (public et privé)

- La concentration des équipements publics dans le chef-lieu de commune.

En terme d'emploi, la commune enregistre un taux de chômage de 30%. Le secteur tertiaire représente 44% des emplois. Les activités les plus importantes sont le commerce et les services publics et privés. Le secteur industriel représente 34%, répartis entre le secteur public (ALCOVEL, MAC-SOU, SONARIC) et un secteur privé en plein développement depuis 1988. En dernier viennent les secteurs du BTP et de l'agriculture qui restent en marge de cette dynamique économique alors que la région est à vocation agricole.

Tableau n°7 : Répartition par secteurs d'activités en 2000

| Désignation | Occupation par secteurs d'activités | | | |
|-------------|-------------------------------------|--------|-----------|--------|
| | Agriculture | BTP | industrie | Autres |
| Akbou | 678 | 1075 | 2573 | 3277 |
| | 8.91% | 14.15% | 33.83% | 43.09% |

Source : agence nationale de l'emploi

III - EVOLUTION URBAINE DE LA COMMUNE : LE CADRE BÂTI

Le tissu bâti est représenté par le tissu urbain du chef-lieu, des agglomérations secondaires et l'aménagement de la zone industrielle. Le chef-lieu représente la plus importante surface ; il englobe le plateau d'Akbou et une partie de la plaine de la Soummam comprise entre la R n°26, le chemin de fer et le piton.

Les agglomérations secondaires se localisent sur les piémonts (Azaghar, Azib, Tasselent...), les petits plateaux et sur les versants de la montagne (Tifrit).

En dehors des terrains à vocation agricole, le territoire de la commune est caractérisé par une pente constamment présente à des degrés différents, c'est d'ailleurs l'un des obstacles au développement du tissu urbain. Le relief du terrain n'a pas empêché le développement d'un important parc de logement à l'initiative publique et privée.

Le parc logement de la commune est estimé, en 2003, à 9.911 logements. Parmi ces logements on recense 7726 logements occupés et 2185 logements inoccupés. La commune enregistre un taux d'occupation de 5 personnes par logement. Mais ce dernier ne reflète pas parfaitement la réalité du fait qu'il existe des logements inoccupés de façon temporaire ou permanente.

Evolution du parc logement communal

Recensement de 1977 : 8040 logements

Recensement de 1987 : 5523 logements

Recensement de 1998 : 9503 logements

Parc actualisé 2001 : 9611 logements

Parc actualisé 2003 : 9911 logements

Le chef-lieu concentre 68.8 % du parc logement, les agglomérations secondaires 27.02 % et 4.11 % dans la zone éparses.

Après 1987, la commune d'Akbou a connu un grand changement au niveau de sa structure urbanistique. La zone éparses qui se distingue en 1987 a subi un grand développement et une forte densification s'annexant ainsi à la dite agglomération (délimitation difficile). Le territoire communal est subdivisé en 03 zones, compte tenu des limites naturelles.

Zone I : Chef-lieu et Tifrit-Tiharkatine

Zone II : Riquet et Azaghar

Zone III : Azib

En 1984, la commune d'Akbou couvrait une superficie de 130 km² composée des agglomérations de chef-lieu et de 21 agglomérations secondaires dont la plupart occupent des petits plateaux sur les versants de la montagne. Actuellement, elle se trouve réduite à une superficie de 52.18 km² se composant du chef lieu et de 4 agglomérations secondaires. Ces dernières occupent la plaine de la Soummam et les zones éparses sont annexées aux agglomérations. A présent, on va décrire les différentes composantes de la commune.

3.1 - Le chef-lieu de la commune

Les informations sur la commune pendant la période coloniale se retrouvent dans les documents suivants: le plan de lotissement d'avant 1900 (organisation foncière de Constantine) et le réseau d'égouts d'avant 1950 (ponts et chaussées Constantine). L'évolution du tissu urbain se traduit comme suit :

- Avant 1900, la ville présente des constructions dispersées occupant la cité du plateau et ses versants sud-est du dit plateau (centre ville – दौर d'Akbou-cité GMC)

- Entre 1900 et 1950, une extension intense a eu lieu sur les plateaux et ses versants sud ouest (centre-ville et quartier Haira tahar)

- Entre 1950 et 1960, un faible développement au nord ouest (Boukhtit et caserne) et à l'ouest longeant le centre-ville d'Ighram.

Il est à signaler que pendant cette période des extensions rurales ont eu lieu dans la plaine de la Soummam (Arafou, Guendouza et cité de piton)

- Entre 1960 et 1973, la ville s'est développée notamment sur les versants sud du plateau d'Akbou (cité des Pim, cité Ciloc- lfréne), vers le centre-ville d'Ighram et aussi sur la plaine de la Soummam (cité Hamlet)

- Après 1973, la ville d'Akbou s'est développée vers l'ouest (ZHUN- cité 130 logements et cité Sonitex) et le long du centre-ville d'Ighram (RN26)

Le développement le plus important a eu lieu dans le sud de la plaine de la Soummam (Guendouza, le long de la route nationale et vers le nord ouest longeant le cw 188 au sud de Tifrit). Le tissu urbain a subi des opérations de rénovation dans le cadre de l'élaboration du plan de revitalisation de la ville d'Akbou en 1982.

Actuellement l'extension urbaine se concentre le long de la route nationale n°26 à Taharacht (la zone industrielle). Cette route devient un élément structurant de l'espace; son trafic journalier moyen est de 8000 véhicules par jours (selon la direction générale des transports). Dans le même axe une forte densification d'une part, de la structure de l'habitat au niveau du faubourg de Guendouza (maisons individuelles et lotissement Metidji) et d'autre part, l'implantation d'une gamme importante d'équipements publics (Technicum, parc omnisports, CEM et mosquées). La nouvelle ville (ZHUN) marque la construction d'HLM (504 logts et 460 logts), le développement de l'habitat individuel (lotissement Ait said) et certains équipements (maison de jeunes, centre culturel, CNASAT et école fondamentale).

3.2 - Agglomérations secondaires

Tifrit est une agglomération caractérisée par l'existence d'un noyau ancien très compact occupant une ligne de crête (village d'Akbou). Une extension concentrique autour de ce noyau dont les lignes carrossables affluent vers la route nationale N°20A. Cette extension s'est faite essentiellement sur la côte sud et sud-ouest du noyau historique. La partie nord étant désenclavée. Une deuxième extension linéaire le long de RN°26A, possédant deux sens, se développe.

- l'un vers le centre ville d'Akbou
- l'autre vers Ighil ouberki

Riquet et Azaghar sont situées le long de la route nationale N°26 sur une bande assez large s'étalant du piémont du côté haut jusqu'au gazoduc du côté bas. L'axe routier est devenu le générateur et stimulateur de l'extension urbaine.

Le long de la voie ferrée à Ait lahdar, les extensions sont réalisées aux dépens des terres agricoles de potentialités non négligeables .

CONCLUSION

Cette approche monographique nous a montré la richesse d'un territoire qui ne cesse de prendre de l'importance sur le plan économique.

Nous avons noté une grande dynamique d'activité. Les activités développées sont assez diversifiées même si le secteur commercial a tendance à prendre de l'ampleur en raison de la situation de noeud de communication entre les wilaya de Bejaia, de Bouira, de Bordj-Bou-Arredj et de Tizi-Ouzou. Par contre le secteur agricole nous semble marginalisé au regard des potentialités que présente la région.

Cependant ce travail mérite un approfondissement car les données statistiques recueillies ne sont pas assez fines. Notre préoccupation prochaine est de mettre en évidence les logiques et les relations qui peuvent soutenir le développement et l'émergence d'un territoire au sens économique du terme.

Références bibliographiques

MAHÉ A. 2001. «*Histoire de la grande Kabylie XIX-XX siècle*» Bouchene.

SOUIDI R., FERFERA M.Y. & AKROUF T. 2000. «Les entrepreneurs, le territoire et la création d'entreprises : enquête à Boghni». in *Cahiers du Cread*, n° 51.

LE PUD, Akbou 1983

LE PDAU, Akbou 1994 phase 1

LE RGPH, 1966,1977, 1987 et 1998.

Note

[*] Maître Assistante Chargée de cours. Université –
Bejaïa.
Chercheur – Associée CREAD.